

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF188

présenté par

Mme Jacquier-Laforge, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 2

À l'alinéa 21, substituer au mot :

« épreuves »,

le mot :

« examens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.